

CRÉATION D'UNE FICHE FAMILLE



Ce document a pour but de vous guider dans la démarche de création d'une fiche famille depuis le Portail Familles.

I. Dirigez-vous vers le Portail Familles.

Rendez-vous sur le site familles.nice.fr

Vous serez redirigé vers le **Portail Familles** de la Ville de Nice.



Portail Familles - Ville de Nice

Crèche - Ecole - Cantine - Garderie - Étude - Accueil loisirs - Sport

Connexion

Alerte info !
Le 10 juillet, participez à la fête de la petite enfance
À partir du 15 juillet, réservez vos accueils des mercredis de la rentrée

Bienvenue sur le portail des Familles

Depuis cet espace, vous pouvez réaliser vos démarches :

- Préinscription en crèche
- Préinscription scolaire
- Inscription cantine, garderie et étude
- Création ou mise à jour du dossier administratif en Accueils de loisirs / Ecole municipale des sports / Centres sportifs de vacances
- Réservation et paiement des places en Accueils de loisirs / Ecole municipale des sports / Centres sportifs de vacances
- Règlement et consultation de vos factures

Fiche Famille

Pour effectuer vos démarches, il convient préalablement de créer ou de mettre à jour votre fiche Famille :

- Si vous ne disposez pas encore d'un compte Famille et d'un mot de passe, créez votre fiche Famille.
- Si vous possédez un compte et un mot de passe du portail Education (vos enfants ont déjà été inscrits à la cantine, à une activité périscolaire ou à un accueil de loisirs), renseignez-les
- Si vous possédez un compte et un mot de passe du portail Petite Enfance, un nouveau numéro vous a été adressé par email, renseignez-le avec votre précédent mot de passe

Connexion / Création compte Famille

A ce stade, vous n'avez pas encore de **numéro de famille**. Sélectionnez donc l'option « **Connexion/Création de Fiche Famille** ».

Fiche Famille

Pour effectuer vos démarches, il convient préalablement de créer ou de mettre à jour votre fiche Famille :

- Si vous ne disposez pas encore d'un compte Famille et d'un mot de passe, créez votre fiche Famille.
- Si vous possédez un compte et un mot de passe du portail Education (vos enfants ont déjà été inscrits à la cantine, à une activité périscolaire ou à un accueil de loisirs), renseignez-les
- Si vous possédez un compte et un mot de passe du portail Petite Enfance, un nouveau numéro vous a été adressé par email, renseignez-le avec votre précédent mot de passe

Connexion / Création Fiche Famille

Puis « Créer un Compte Famille ».

Créer une fiche Famille

Afin de bénéficier des services proposés, par la Ville de Nice, vous devez créer votre compte Famille.

Créer votre compte famille

Etape 1 Renseignez le formulaire (les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires).

Création de ma fiche famille

ETAPE 1 : SAISIE DU(DES) RESPONSABLE(S) LÉGAL(AUX)

Afin d'utiliser les services proposés par le portail de votre ville, vous devez créer une fiche Famille. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le formulaire ci-dessous et de suivre les étapes d'inscription.

Si vous possédez déjà une fiche Famille, merci de vous identifier pour accéder à votre espace.

Informations sur la fiche Famille

Situation famille * Nouvel arrivant dans la commune

Catégorie famille *

La famille habite dans la commune * Oui Non

Responsable légal 1 (obligatoire)

Civilité *

Nom *

Prénom 1 *

Prénom 2

Qualité *

Date de naissance * [jj/mm/aaaa]

Responsable légal 2 (facultatif)

Civilité *

Nom *

Prénom 1 *

Prénom 2

Qualité *

Date de naissance * [jj/mm/aaaa]

Mot de passe de la fiche Famille

Entrer votre mot de passe *

 Votre mot de passe est strictement confidentiel. Afin d'accroître la sécurité, celui-ci doit comporter au minimum 8 caractères, dont au moins 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre.

Confirmer votre mot de passe *

Annuler l'inscription

Continuer à l'étape suivante

Une fois rempli, choisissez « **Continuer à l'étape suivante** » en bas droite.

Etape 2 Vérifiez les informations mentionnées sur le récapitulatif avant de cliquer sur « **Confirmer votre inscription** ».

Création de ma fiche famille

ETAPE 2 : RÉCAPITULATIF DE VOTRE FICHE FAMILLE

Responsable légal 1 (obligatoire)

Situation famille Célibataire
Catégorie famille MONOPARENTALE

La famille habite dans la commune *

Nombre d'enfant(s) à charge 0
Nombre d'enfant(s) 0

Responsable légal 2 (facultatif)

ⓘ Le second responsable légal n'a pas été renseigné.
Vous pouvez en déclarer un en cliquant sur le bouton "Revenir à l'étape précédente" en bas de page.

Liste du(des) enfant(s)

ⓘ Vous pouvez ajouter autant d'enfants que vous souhaitez en cliquant sur le bouton "Ajouter un enfant".
Une fois votre fiche Famille complète, vous pouvez passer à l'étape suivante.

Ajouter un enfant

Annuler l'inscription

Revenir à l'étape précédente

Confirmer votre inscription

Etape 3 Sur la page suivante nous vous informons que votre **Fiche Famille a bien été créée**. Vous devrez alors procéder à **l'activation de votre compte**.

ETAPE 3 : CONFIRMATION

Félicitations, votre fiche Famille a bien été créée.

Vous allez recevoir un e-mail de confirmation contenant vos identifiants de connexion.
Ce dernier vous sera utile pour activer votre compte sur le portail.

Toute l'équipe Maelis Portail vous remercie.

II. Activez votre Compte Famille

Connectez -vous à votre **boite mail**, et ouvrez le **mail** provenant de **Famille**.
Finalisez **l'activation** de votre **compte** en cliquant sur « **cliquer sur ce lien** ».

Votre fiche Famille

Confirmation de création

Madame ,

Votre fiche Famille a été créée avec succès le 17/08/2021. Vous pouvez modifier à tout moment certaines de vos informations en vous connectant sur le portail.

Afin de valider la création de votre fiche Famille, veuillez [cliquer sur ce lien](#).

Pour accéder à votre fiche Famille en ligne, votre identifiant est le suivant :

- Identifiant (numéro fiche Famille) :

NB : Ils sont strictement personnels et confidentiels.

Ce message a été envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.

Une **nouvelle fenêtre** apparaît, en vous confirmant que votre **compte sur le Portail Familles** est désormais **activé et fonctionnel**.

ACTIVATION DE LA FICHE FAMILLE

Votre fiche Famille a bien été activée.

Vous pouvez dès à présent vous identifier et accéder aux services proposés par le portail.

[S'identifier](#)



III. Connectez-vous à votre espace.

Cliquez sur le bouton « **connexion** », en haut et à droite de la page.

 Connexion

Renseignez le « **code famille** » ainsi que le « **mot de passe** » que vous avez renseigné lors de la création de votre fiche famille.

Code Famille *

Mot de passe *

Se connecter

[Mot de passe oublié ?](#)

Une fois identifié, vous pourrez réaliser les démarches suivantes :

Depuis cet espace, vous pouvez réaliser vos démarches :

- Pré-inscription en crèche
- Pré-inscription scolaire
- Inscription cantine, garderie et étude
- Création ou mise à jour du dossier administratif en Accueils de loisirs / Ecole municipale des sports / Centres sportifs de vacances
- Réservation et paiement des places en Accueils de loisirs / Ecole municipale des sports / Centres sportifs de vacances
- Règlement et consultation de vos factures